



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ILLE-ET-VILAINE

Jeudi 9 février 2017

Sécurité et tranquillité publiques

Des dispositifs partenariaux en faveur de la prévention de la délinquance et de la médiation

Ce jeudi 9 février 2017, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), présidé par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, s'est réuni pour faire le point sur la Stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance 2015-2020 (STSPD) et sur les pistes de travail proposées pour améliorer la sécurité et la tranquillité publiques sur le territoire au cours de l'année 2016.

La Maire de Rennes, Nathalie Appéré, avec le Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, Christophe Mirmand, le Procureur de la République, Nicolas Jaquet, et l'ensemble des membres du CLSPD, ont examiné les problématiques rencontrées au cours de l'année 2016 sur le territoire de Rennes. Elles confirment dans leur ensemble le diagnostic établi dans le cadre de la STSPD : trafic de stupéfiants et agressivité de groupes sur l'espace public, débordements liés à des rassemblements festifs, conflits de voisinage...

Afin de poursuivre et d'approfondir les actions engagées, la Ville de Rennes a notamment décidé de renforcer les effectifs de la Police municipale (12 postes supplémentaires en cours de recrutement). Sur le terrain, les effectifs de police municipale ont été territorialisés, en lien avec le dispositif de la Police nationale : au Blosne depuis 2014, à Villejean depuis 2015, et prochainement à Maurepas. La Ville participe également aux groupes de travail animés par le Parquet (Groupes Locaux de Traitement de la Délinquance) et ciblant des secteurs spécifiques.

La Ville de Rennes entend également poursuivre son rôle de "trait d'union" entre les services de sécurité (DDSP 35, Tribunal de grande instance...), les acteurs de la prévention (médiateurs, éducateurs, bailleurs sociaux) et les habitants.

La Ville de Rennes poursuit également son engagement dans les actions de

prévention et de médiation qu'elle développe sur son territoire :

- la sensibilisation des plus jeunes à la médiation se développe dans les écoles (4 collèges et 9 écoles élémentaires des quartiers des Gayeulles, de Bréquigny, de Villejean et du Blosne).
- La prévention de la délinquance et de la récidive font l'objet de réflexions qui devraient aboutir, courant 2017, à de nouvelles expérimentations visant à proposer un accompagnement individualisé aux auteurs d'infractions et de délits et aux personnes incarcérées avant leur remise en liberté. Ces projets sont conduits en lien étroit avec le Parquet et les acteurs et structures du territoire (accès aux droits, santé, accompagnement social...).
- La réflexion de la Ville de Rennes porte également sur la médiation sur l'espace public, hors soirée : un dispositif expérimental, complémentaire des correspondants de nuit qui interviennent de 21 h à 2 h du matin sur le parc social, pourrait être mis en place au second semestre 2017.

Contacts presse

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole
Tél. 02 23 62 22 34

prescom@rennesmetropole.fr

Service interministériel de la Communication

Zonale, Régionale et Départementale
Tel. 02.99.02.11.80.

marc.lugand-sacy@ille-et-vilaine.gouv.fr